



*Quaestiunculae*

I. Science des bienheureux et subalternation ; II. La définibilité de l'Assomption

Volume 3, Number 2, 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019795ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019795ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1947). *Quaestiunculae* : I. Science des bienheureux et subalternation ; II. La définibilité de l'Assomption. *Laval théologique et philosophique*, 3(2), 303–304. <https://doi.org/10.7202/1019795ar>

## Quaestiunculae

### I. SCIENCE DES BIENHEUREUX ET SUBALTERNATION

*Pourquoi, à parler strictement, ne suffit-il pas de dire que la théologie est subalternée à la science de Dieu? pourquoi faut-il ajouter «et des bienheureux»? (Ia, q.1, a.2, c.). En effet, la science des bienheureux consiste dans la vision de Dieu tel qu'il est en lui-même. Aussi, la théologie est-elle subalternée à cette connaissance de Dieu tel qu'il est. Il n'est donc pas nécessaire de faire mention de la science des bienheureux.*

La science peut se dire soit du connu, soit de la connaissance elle-même. Or, la science par laquelle Dieu se connaît, la science créée, est communicable; tandis que l'opération vitale par laquelle les bienheureux voient Dieu est une activité créée, de même que la lumière de gloire est une lumière finie. Aussi, quoique les bienheureux voient Dieu tel qu'il est en lui-même, ils ne le voient pas absolument de la manière dont Dieu se voit — c'est-à-dire «ita perfecte sicut visibilis est». Or, une science qui est subalternée en raison de ses principes, dépend de la vérité telle qu'elle est connue dans la science subalternante. C'est pourquoi il est impossible que la théologie soit proprement et immédiatement subalternée à la seule science de Dieu.

### II. LA DÉFINIBILITÉ DE L'ASSOMPTION

*On nous demande une opinion sur la définibilité de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.*

Depuis le commencement, l'Eglise invoque et honore Marie comme Mère de Dieu. Or, le corps est essentiel à l'être de la mère envisagée formellement comme mère. Si donc Marie était seulement une âme séparée, elle ne serait plus, à présent, Mère de Dieu, de son Fils ressuscité, que par référence à un état d'union de l'âme et du corps, qui serait maintenant du passé. En sorte qu'à parler en toute rigueur, on ne pourrait pas dire que Marie est Mère de Dieu: strictement, on devrait entendre qu'elle était la Mère de Dieu — et elle ne serait rétablie dans sa vraie maternité qu'à la résurrection des morts à la fin des temps. Or, cela est manifestement contraire à la pensée et à l'intention des fidèles qui, en disant «Mère de Dieu», Mère du Christ glorieux, ne doutent pas qu'elle est, présentement et proprement, Mère de Dieu; ils abhorraient l'idée que celle qui a donné naissance au Christ maintenant ressuscité, n'est pas actuellement une personne. En effet, comme le dit saint Thomas: «Anima... cum sit pars corporis hominis, non est totus homo, et anima mea non est ego; unde licet anima consequatur salutem in alia vita, non tamen ego vel quilibet homo»<sup>1</sup>. Ce serait contraire aussi à la parole du Sauveur du haut de la croix: «Voilà

<sup>1</sup> *In I ad Corinthios, cap.15, lect.2.*—«... Non quaelibet substantia particularis est hypostasis vel persona: sed quae habet completam naturam speciei. Unde manus vel pes non potest dici hypostasis vel persona. Et similiter nec anima, cum sit pars speciei humanae».—Ia, q.75, a.4, ad 2.

votre mère». Si la Sainte Vierge n'était qu'une âme séparée, non seulement le Christ n'aurait pas, actuellement, de Mère, mais la maternité spirituelle de Marie envers nous, inséparable de sa maternité physique envers le Christ, n'aurait pas de vérité dans le présent.

Nous invoquons aussi, il est vrai, et nous honorons comme mères d'autres saintes: sainte Anne, par exemple, mère de la Vierge Marie. Toutefois, dans ces cas, nous ne supposons aucunement qu'elles aient, actuellement, l'être complet de mère envisagé comme tel. Nous entendons que sainte Anne *était* la mère de Marie.

Bref, puisque, d'une part, l'union de l'âme et du corps est essentielle à la maternité, et que, d'autre part, l'Eglise entend, depuis le début, que la Vierge Marie est, *présentement*<sup>1</sup>, «propre et veraciter mater Domini Dei nostri Christi», il semble bien que la vérité de l'Assomption puisse être reconnue comme une donnée formellement révélée et qu'elle ne dépende pas d'un discours proprement dit.

---

<sup>1</sup> Sur l'importance du temps pour l'assentiment de foi, voir S. THOMAS, *Questiones disputatae de Veritate*, q.14, a.12.